

PAR COURRIEL

Québec, le 7 juin 2023



Objet: Suivi de votre demande d'accès aux documents - N/Réf.: M29817

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information et aux documents reçue le 19 mai 2023, visant à obtenir:

«copie de toute documentation figurant à vos dossiers relativement à la compagnie mentionnée en objet et particulièrement, nous confirmer si les autorisations nécessaires pour les établissements ci-dessus mentionnées sont conformes.

[Objet :

- 3035, chemin de la Chapelle, Mont-Tremblant
- 118 chemin de Kandahar, Mont-Tremblant
- 116 chemin de Kandahar, Mont-Tremblant
- 170 chemin du Curé-Deslauriers, Mont-Tremblant
- 160 chemin du Curé-Deslauriers, Mont-Tremblant
- 100 chemin de Kandahar, Mont-Tremblant
- 3041 chemin de la Chapelle, Mont-Tremblant
- 131 chemin de Kandahar, Mont-Tremblant
- 129 chemin de Kandahar, Mont-Tremblant
- 127 chemin de Kandahar, Mont-Tremblant
- 123 chemin de Kandahar, Mont-Tremblant
- 121 chemin de Kandahar, Mont-Tremblant
- 119 chemin de Kandahar, Mont-Tremblant
- 117 chemin de Kandahar, Mont-Tremblant
- 111 chemin de Kandahar, Mont-Tremblant
- 113 chemin de Kandahar, Mont-Tremblant
 115 chemin de Kandahar, Mont-Tremblant
- 125 chemin de Kandahar, Mont-Tremblant
- 151 chemin du Curé-Deslauriers, Mont-Tremblant
- 161 chemin du Curé-Deslauriers, Mont-Tremblant
- 151 et 155 chemin du Curé-Deslauriers, Mont-Tremblant] »

...2

En vertu de l'article 13, nous vous informons que le ministère du Tourisme a diffusé des renseignements similaires à ceux recherchés dans le cadre d'une demande d'accès datant du 17 janvier 2023. Vous trouverez l'information nécessaire à l'adresse suivante: https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/tourisme/publications-adm/acces-information/demandes-acces/2023/M24300 Diffusion.pdf

Au termes de nos recherches, nous avons identifiés des documents supplémentaires pouvant répondre à votre demande. Vous les trouverez en pièce jointe. En vertu des articles 53 et 54, les renseignements personnels demeurent confidentiels.

En terminant, sachez qu'il vous est possible de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la décision qui vous est communiquée par la présente. Vous trouverez ci-annexé une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

Le responsable de l'accès aux documents,

Frédérick Desjardins, p.i.

FD/gv

p.j. Avis de recours

CITQ Établissement 143684-LE JOHANNSEN- Modification au typenombre d'unités

CITQ Établissement 143743 - LE DESLAURIERS - Modification au type_nombre d'unités

REF-66156 - Délégation autorité_

REF-66156 - Demande attestation

Article 53 de la Loi sur l'accès

Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale; 2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

Article 54 de la Loi sur l'accès

Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36 525, boul. René-Lévesque Est Québec (Québec) G1R 5S9

Tél: (418) 528-7741 Téléc: (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200 500, boul. René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél: (514) 873-4196 Téléc: (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Vachon, Gabrielle

De: Eric Chevrette <echevrette@citq.qc.ca>

Envoyé: 28 février 2023 16:15 **À:** Françoise Hétu

Objet: CITQ Établissement # 143684 - LE JOHANNSEN - Modification au type/nombre d'unités



Le 28 février 2023

N/Réf.: Établissement nº 143684 - LE JOHANNSEN

Adresse: 118, chemin de Kandahar, Mont-Tremblant

Catégorie : Établissements d'hébergement touristique général

Objet : Modification du nombre d'unités

Madame,

Nous avons pris connaissance <u>de la demande de modification au nombre d'unités offertes</u> de votre établissement , passant de *54* à *38* unité(s).

Afin d'effectuer cette modification, veuillez nous retourner le plus rapidement possible, par courriel, par courrier ou par télécopieur au 450 679-1489, le ou les document(s) suivant(s) :

- ☑ Document émanant d'une autorité compétente démontrant que l'exploitation de l'établissement d'hébergement touristique visé en objet ne contrevient pas à la réglementation d'urbanisme relative aux usages (Avis de conformité municipal modèle ci-joint);
- ☑ Preuve d'assurance responsabilité civile d'au moins 2 millions \$ pour votre établissement, avec la date de début et de fin de période de validité de la police, l'adresse de l'établissement couvert par l'assurance ainsi que le nom de l'assuré

Suite à la réception du document indiquant l'usage projeté conforme ainsi que des autres documents requis, le cas échéant, votre demande sera analysée. Après validation du (des) document (s), la CITQ procédera à modification du nombre d'unités à votre dossier.

Nous vous rappelons que l'avis de conformité municipal doit être au préalable rempli puis transmis au département d'urbanisme de votre municipalité, votre arrondissement ou votre municipalité régionale de comté qui vous le retournera signé.

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires relatifs à votre dossier, n'hésitez pas à me joindre en composant le 450 679-3737 (Montréal et les environs) ou le 1 866 499-0550 (aucuns frais), poste . Il me fera plaisir de vous aider.

Nous comptons sur votre diligente collaboration et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Eric Chevrette

Agent, Administration CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810 Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél.: 450 679-3737, poste 244

Sans frais: 1866 499-0550, poste 244

Télécopieur: 450 679-1489

Courriel: echevrette@citq.qc.ca Site internet : www.citq.info



Avant d'imprimer, pensez à l'environnement...

Vachon, Gabrielle

De: Eric Chevrette
Envoyé: 3 mars 2023 08:38
À: Françoise Hétu

Objet: CITQ Établissement # 143743 - LE DESLAURIERS - Modification au type/nombre d'unités



Le 03 mars 2023

N/Réf.: Établissement nº 143743 - LE DESLAURIERS

Adresse :116, chemin de Kandahar, Mont-Tremblant

Catégorie : Établissements d'hébergement touristique général

Objet : Modification du nombre d'unités

Madame,

Nous avons pris connaissance <u>de la demande de modification au nombre d'unités offertes</u> de votre établissement , passant de 38 à 29 unité(s).

Afin d'effectuer cette modification, veuillez nous retourner le plus rapidement possible, par courriel, par courrier ou par télécopieur au 450 679-1489, le ou les document(s) suivant(s) :

- ☑ Document émanant d'une autorité compétente démontrant que l'exploitation de l'établissement d'hébergement touristique visé en objet ne contrevient pas à la réglementation d'urbanisme relative aux usages (Avis de conformité municipal modèle ci-joint);
- ☑ Preuve d'assurance responsabilité civile d'au moins 2 millions \$ pour votre établissement, avec la date de début et de fin de période de validité de la police, l'adresse de l'établissement couvert par l'assurance ainsi que le nom de l'assuré

Suite à la réception du document indiquant l'usage projeté conforme ainsi que des autres documents requis, le cas échéant, votre demande sera analysée. Après validation du (des) document (s), la CITQ procédera à modification du nombre d'unités à votre dossier.

Nous vous rappelons que l'avis de conformité municipal doit être au préalable rempli puis transmis au département d'urbanisme de votre municipalité, votre arrondissement ou votre municipalité régionale de comté qui vous le retournera signé.

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires relatifs à votre dossier, n'hésitez pas à me joindre en composant le 450 679-3737 (Montréal et les environs) ou le 1 866 499-0550 (aucuns frais), poste . Il me fera plaisir de vous aider.

Nous comptons sur votre diligente collaboration et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Eric Chevrette

Agent, Administration **CITQ**

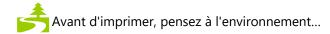
1010, rue De Sérigny, bureau 810 Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél.: 450 679-3737, poste 244

Sans frais: 1 866 499-0550, poste 244

Télécopieur: 450 679-1489

Courriel : echevrette@citq.qc.ca
Site internet : www.citq.info





DÉLÉGATION D'AUTORITÉ

Nous soussignés, colocataires de l'établissement d'hébergement touristique situé à l'adresse ci-dessous, nommons **SERGE PRIMEAU** pour nous représenter aux fins de discussion auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (la CITQ). Nous acceptons que la CITQ se réserve le droit de ne faire affaire qu'avec notre représentant pour des questions d'administration de cette unité si elle le juge à propos.

Nom du ou des exploitants :	Date: 12 janvier 2023
RIMT CANADA HOLDINGS INC.	
Appellation de l'établissement et coordonnées :	Numéro de référence : REF-66156
HÔTEL MARRIOTT RESIDENCE INN - MANOIR LABE 170, chemin du Curé-Deslauriers Mont-Tremblant (Québec) J8E 1C9	ELLE
Signature des locataires (min. 2 signatures requises) : art. 54 Michael Murray (Mar 1, 2023 17:32 AST)	
art. 54	

Date: February 27, 2023

DELEGATION OF AUTHORITY

We, the undersigned co-tenants of the tourist accommodation establishment located at the address below, appoint **SERGE PRIMEAU** to represent us for purposes of discussions with the Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ). We acknowledge that the CITQ reserves the right to deal only with our representative for matters of administration of this unit if the CITQ deems it appropriate.

Operator's name(s):	Date: 12 January 2023
RIMT CANADA HOLDINGS INC.	
Establishment name and address:	Reference number: REF-66156
HÔTEL MARRIOTT RESIDENCE IN 170, chemin du Curé-Deslauriers Mont-Tremblant (Québec) J8E 10	
{xrm_Typedetention}:	

Date: February 27, 2023

REF-66156 - Délégation autorité_

Final Audit Report 2023-03-01

Created: 2023-03-01

By: Caitlin Sharik (caitlin.sharik@hhmlp.com)

Status: Signed

Transaction ID: CBJCHBCAABAACDehi4bdRsvIUWi7EXLSC9tPZOvZZuGO

"REF-66156 - Délégation autorité_" History

Document created by Caitlin Sharik (and a second art. 54

art. 54

Document emailed to Michael Murray

2023-03-01 - 8:54:58 PM GMT

Email viewed by Michael Murray art. 54

Document e-signed by Michael Murray

Signature Date: 2023-03-01 - 9:32:21 PM GMT - Time Source: server art. 54

Agreement completed.

2023-03-01 - 9:32:21 PM GMT





Inscription et modifications Établissements hôteliers

Numéro de référence :

REF-66156



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections. pour effectuer vos changements

Monsieur Serge Primeau HÔTEL MARRIOTT RESIDENCE INN - MANOIR LABELLE 3035, chemin de la Chapelle Mont-Tremblant (Québec) J8E 1E1

1. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)			
1.1. Type de détention (cochez ✓) ☐ Propriétaire X ☐ Locataire	1.3. Forme juridique (cochez ✓) ☐ Entreprise individuelle ☐ Société en nom collectif (S.E.N.C.) ☐ Association personnifiée ☐ Coopérative ☐ Société par actions (compagnie) ☐ Mutuelle d'assurance ☐ Syndicat de copropriété		
1.2. NEQ	X Société de participation Autre personne morale (spécifiez)		
<i>1177842300</i>	Société en commandite		
**************************************	HOLDINGS INC.		
Suite 1700, Pa			
Vancouver 1.6. Municipalité	V6C 2X8 1.7. Code postal		
1.8.Province <i>Colombie-Brita</i> ou état	<i>annique Canada</i> 		
1.10. Téléphone principal (212) 238-1046	1.11. Téléphone secondaire 1.12. Télécopieur		
(212) 236-1046			
1.13. Courriel de l'exploitant			

Adresse de correspondance

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Agent: Eric PCFIM-05-11 Date de début d'exploitation prévue : 2022-08-01 ATR: 11 Chevrette Numéro d'exploitant : 739083 2023-01-12 Poste : 244

Longueuil (Québec) J4K 5G7

Téléphone: 450 679-3737 Aucuns frais: 1 866 499-0550 Télécopie: 450 679-1489

Courriel: info@citg.gc.ca

Internet: www.citq.info

Page 2 de 10



Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications Établissements hôteliers

Numéro de référence :

REF-66156

2. COORDONNÉES DU REPRÉSENTANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)				
Serge Primeau 2.4. Nom				
170 chemin du Curé Deslauriers 2.5. Adresse				
Mont-Tremblant J8E 1C9 2.6. Municipalité				
2.8.Province Québec Canada ou état 2.9. Pays 2.10. Téléphone principal 2.11. Téléphone secondaire 2.12. Télécopieur art. 54 (819) 681-4000				
serge.primeau@urgohotels.com 2.13. Courriel du représentant				

Téléphone : 450 679-3737 Aucuns frais : 1 866 499-0550 Télécopie : 450 679-1489 Courriel : info@citq.qc.ca Internet : www.citq.info

Page 3 de 10



Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications Établissements hôteliers

Numéro de référence :

REF-66156

3. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT(Ces renseignements peuvent être diffusés.)			
HÔTEL MARRIOTT RESIDENCE INN - MANOIR LABELLE 3.1. Nom (CETTE APPELLATION SERA AFFICHÉE SUR VOTRE PANONCEAU DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES S'APPLIQUERONT POUR TOUT CHANGEMENT ULTÉRIEUR)			
170, chemin du Curé-Deslauriers 3.2. Adresse			
<i>Mont-Tremblant</i> 3.3. Municipalité			
J8E 1C9			
(819) 681-4000 3.5.Téléphone principal (pour réservation) 3.6.Téléphone secondaire			
(819) 681-4099 3.7. Télécopieur			
(888) 272-4000 3.8. Téléphone sans frais			
3.9. Courriel de reservations@marriott-tremblant.com l'établissement			
3.10. Adresse de correspondance (cochez ✓) ☐ Identique à l'adresse de l'établissement X ☐ Identique à l'adresse du représentant 3.11. Langue de correspondance (cochez ✓) ☐ Français X ☐ Anglais			

Téléphone : 450 679-3737 Aucuns frais : 1 866 499-0550 Télécopie : 450 679-1489 Courriel : info@citq.qc.ca Internet : www.citq.info



Inscription et modifications Établissements hôteliers

Numéro de référence :

Courriel: info@citq.qc.ca

Internet: www.citq.info

4. COORDONNÉES MULTIMÉDIA (Ces renseignements peuvent être diffusés.)			
4.1.1 Site Web (français)	www.marriott-tremblant.com		
4.1.2 Site Web (anglais)	Identique au site Web en français (voir 4.1.1)		
4.2.1 Adresse Facebook (français)			
4.2.2 Adresse Facebook (anglais)	Identique à l'adresse Facebook en français (voir 4.3.1)		
4.3.1 Blogue (français)			
4.3.2 Blogue (anglais)	Identique au blogue en français (voir 4.4.1)		
4.4.1 Adresse Twitter (français)			
4.4.2 Adresse Twitter (anglais)	Idontique a l'adicesse i witter en français (voil 4.0.1)		
4.5.1 Adresse Instagram (français)			
4.5.2 Adresse Instagram (anglais)	Identique à l'adresse Instagram en français (voir 3.5.1)		



Renseignements généraux Établissements hôteliers

Numéro de référence :

REF-66156

CONSEILS PRATIQUES



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

ATR: 11 Tél.: 8196814000 HÔTEL MARRIOTT RESIDENCE INN - MANOIR

LABELLE

170, chemin du Curé-Deslauriers Mont-Tremblant (Québec) J8E 1C9

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX			
I. RENSEIGNEME	NIS GENERAUX		
1.1. Cartes acceptées (X American Expr X Carte de débit X Discover JCB X MasterCard X Visa Paypal Transfert bance	·		
1.3. Période (s) d'explo X Annuelle	tation (cochez ✓) Saisonnière Date d'ouverture Date d'ouverture Date d'ouverture Date d'ouverture Date d'ouverture Jj-mm Date de fermeture Jj-mm Jj-mm		
Configuration des unités			
1.4. Nombre total d'unités 1.4.1. Nombre de 35 1.4.2. Nombre de 92 1.4.3. Nombre 0 d'appartements d'appartements			
1.4.4. Nombre de chalets, maisons, appartements. O 1.4.5. Nombre de lits en dortoir			

CDSAH-06-11 Agent : Eric Chevrette 2023-01-12

Courriel: info@citq.qc.ca Internet: www.citq.info



Renseignements généraux Établissements hôteliers

Numéro de référence :

REF-66156

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (suite)			
 Commodités 			
Attention ! Le nombre d'unités par équipement ne peut être supérieur au nombre total d'unités déclaré à la question 1.4.			
1.5. Nombre d'unités avec accès à Internet sans fil gratuit	12 7	1.15. Nombre d'unités avec ordinateur	[0]
Nombre d'unités avec accès à Internet sans fil payant	_ 127 _	1.16. Nombre d'unités avec salle de bains privée	127
1.7. Nombre d'unités climatisées	127	1.17. Nombre d'unités avec salle d'eau privée	
Nombre d'unités avec baignoire à remous		1.18. Nombre d'unités avec téléphone	127
1.9. Nombre d'unités avec cuisine*	92	1.19. Nombre d'unités avec téléviseur	127
1.10. Nombre d'unités avec cuisinette*	35	1.20. Nombre d'unités pour fumeurs	
Nombre d'unités avec 1.11. four à micro-ondes		1.21. Nombre d'unités pour non-fumeurs	L 1 <u>2</u> 7
1.12. Nombre d'unités avec foyer	92	1.22. Nombre d'unités sans tapis	
Nombre d'unités avec 1.13. lecteur DVD		1.23. Nombre de salles de bains partagées	
1.14. Nombre d'unités avec mini-frigo	35		
* Le terme cuisine s'applique <u>seulement</u> lorsque tous les électroménagers présents sont de dimension standard.			

CDSAH-06-11 Agent : Eric Chevrette 2023-01-12

Téléphone : 450 679-3737 Aucuns frais : 1 866 499-0550 Télécopie : 450 679-1489 Courriel : info@citq.qc.ca Internet : www.citq.info



Description des services offerts Établissements hôteliers

Numéro de référence :

Courriel: info@citq.qc.ca

Internet : www.citq.info

REF-66156

2. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS SUR PLACE			
Veuillez cocher les services offerts SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.			
Animaux de compagnie admis Animaux de compagnie payant Ascenseur Bar Belvédère X Centre d'affaires Centre de détente X Consigne Dépanneur Etablissement entièrement non-fumeur Garde d'enfants X Laveuse et sécheuse Location de bicyclettes Location de motoneiges X Location de planche à neige X Location de skis alpins Location de voitures Location de voitures Location d'embarcations Navette : aéroport Navette : station de ski	Rampe de mise à l'eau Remise sécurisée pour bicyclettes Remise sécurisée pour motoneiges Remise sécurisée pour skis Réservation obligatoire Restauration sur place : déjeuner Restauration sur place : dîner Restauration sur place : souper Salle(s) de réception, de réunion ou de congrès Salon commun Sauna Stationnement à proximité (espace garanti) Stationnement extérieur gratuit Stationnement extérieur payant Stationnement intérieur gratuit Stationnement intérieur payant Tarif de groupe Téléphone public Transport en commun à proximité Voiturier obligatoire		
3. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS DANS LES AIRES COMMUNES			
 X Accès à Internet sans fil gratuit X Accès à Internet sans fil payant X Borne de recharge pour véhicule électrique X Climatisation X Foyer intérieur X Ordinateur 	Réception ou lieu d'enregistrement de la clientèle Service quotidien d'entretien ménager Spa extérieur Spa intérieur Téléviseur		

CDSAH-06-11 Agent : Eric Chevrette 2023-01-12

Téléphone: 450 679-3737

Télécopie: 450 679-1489

Aucuns frais: 1 866 499-0550

CDSAH-06-11 Agent : Eric Chevrette 2023-01-12

Corporation de l'industrie touristique du Québec 1010, rue De Sérigny, bureau 810 Longueuil (Québec) J4K 5G7 Téléphone : 450 679-3737 Aucuns frais : 1 866 499-0550 Télécopie : 450 679-1489 Courriel : info@citq.qc.ca Internet : www.citq.info



Description des services offerts Établissements hôteliers

Numéro de référence :

Courriel: info@citq.qc.ca

Internet : www.citq.info

REF-66156

4. DÉCLARATION D'ACTIVITÉS OFFERTES SUR PLACE		
•0•		
Veuillez cocher les activités offertes SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.		
Baignade : piscine extérieureBaignade : piscine extérieure à l'annéeBaignade : piscine intérieure	☐ Salle de spectacles☐ Sentiers de motoneige☐ Sentiers de quad (VTT)	
Baignade : plage Chasse Équitation	 X Sentiers de randonnée pédestre X Sentiers de raquettes X Sentiers de vélo de montagne 	
☐ Escalade ☐ Glissoires d'eau ☐ Glissoires d'hiver ☐ Golf	X Ski alpin ☐ Ski de randonnée ☐ Sport nautique : canot ☐ Sport nautique : chaloupe	
Observation de la faune Observation des mammifères marins Patinage sur glace	Sport nautique : chaloupe Sport nautique : kayak Sport nautique : motomarine Sport nautique : pédalo	
Pêche Pêche blanche Piste cyclable	Sport nautique : planche à voile Sport nautique : plongée sous-marine Sport nautique : rafting	
Plan d'eau sans baignade Programme d'animation pour adultes Programme d'animation pour enfants Programme d'animation pour enfants	Sport nautique : voilier Tennis extérieur Tennis intérieur	
Randonnée en traîneau à cheval Randonnée en traîneau à chiens Salle de conditionnement physique Salle de jeux intérieurs	Terrain avec équipement sportif Terrain de jeux pour enfants Théâtre d'été	
Veuillez cocher les activités offertes À MOINS DE 10 KM de votre établissement. Celles-ci sont les seules activités pouvant être déclarées sans être offertes sur les lieux mêmes.		
 X Baignade : plage à moins de 10 km X Golf à moins de 10 km X Piste cyclable à moins de 10 km 	X Ski alpin à moins de 10 km Ski de randonnée à moins de 10 km Théâtre d'été à moins de 10 km	

Téléphone: 450 679-3737

Télécopie: 450 679-1489

Aucuns frais: 1 866 499-0550



Déclarations et consentement Établissements hôteliers

Numéro de référence :

Courriel: info@citq.qc.ca

Internet : www.citq.info

REF-66156

1. RÉNOVATIONS MAJEURES		
Si votre établissement fait l'objet de rénovations majeures, veuillez nous le faire savoir afin de nous permettre d'optimiser les visites de classification. Nous vous demandons de nous donner les renseignements suivants :		
Mon établissement fait l'objet de rénovations majeures du : La		
La CITQ se réserve toutefois le droit d'effectuer une visite de classification à l'intérieur des dates susmentionnées.		
2. DÉCLARATION DU PRIX MAXIMAL QUOTIDIEN (Ces prix seront ceux diffusés.)		
Les prix déclarés doivent être PAR NUITÉE, exclure les taxes et être inscrits en dollars entiers seulement. Si vos prix incluent plus d'une nuitée, veuillez diviser le prix par le nombre de nuitées incluses (ex. 700 \$/semaine = 100 \$/nuitée).		
1 personne 2 personnes Personne additionnelle		
Prix maximal de l'unité la moins chère 959 , ,		
Prix maximal de l'unité la plus chère 1879 ,		
3. DÉCLARATION ET CONSENTEMENT		
Les données fournies dans ces formulaires peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos différents partenaires. Un de ces outils est le site touristique officiel du gouvernement du Québec (BonjourQuebec.com). (cochez 🗸)		
X		
☐ J'accepte que seule l'adresse de mon établissement ne soit pas diffusée. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans BonjourQuebec.com.		
☐ Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.		
Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets. Je déclare avoir lu ce document et l'Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique et de m'y conformer.		
Nom du représentant		
SERGE PRIMEAU		
X		
Signature Date		

Téléphone: 450 679-3737

Télécopie: 450 679-1489

Aucuns frais: 1 866 499-0550



Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique

Numéro de référence :

REF-66156

OBLIGATIONS DE L'EXPLOITANT

- (a) L'exploitant doit, avant la visite :
- 1) avoir produit la preuve d'assurance de responsabilité civile ;
- 2) avoir acquitté les frais annuels inhérents à la classification ;
- 3) accepter le rendez-vous fixé par le classificateur et se présenter à ce rendez-vous ; toute remise de rendez-vous sans raison valable et suffisante entraîne pour l'exploitant la facturation des frais réels découlant du report de cette visite ;
- (b) L'exploitant doit, au moment de la visite :

recevoir le classificateur à l'heure prévue et collaborer avec lui afin de lui permettre de réaliser son mandat de classification dans les meilleures conditions (prise de mesures, prise de photographies, accès à toutes les pièces);

- (c) L'exploitant doit, en tout temps :
- 1) fournir à la CITQ des renseignements exacts et complets ;
- 2) appliquer des mesures de contrôle et de surveillance de manière à assurer le maintien de la conformité aux conditions de la classification en vigueur pendant toute la durée de la classification ;
- 3) afficher le panonceau équivalant au classement attribué, selon les prescriptions du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique ;
- 4) dans toute la mesure du possible, utiliser, reproduire et communiquer au public, par quelque moyen que ce soit, le panonceau s'appliquant à son établissement ainsi classifié;
- 5) s'engager à ne modifier ou altérer d'aucune façon le panonceau attestant la classification de l'établissement, celui-ci demeurant l'entière propriété du ministère du Tourisme du Québec.

REFUS DE VISITER

La CITQ peut refuser d'effectuer une visite de classification :

- (a) si la santé, la sécurité ou le bien-être du public à qui l'établissement veut fournir des services d'hébergement sont menacés ;
- (b) si la sécurité ou l'intégrité du classificateur est menacée ou si sa compétence est mise en doute par l'exploitant ou son représentant;
- (c) si l'exploitant refuse de respecter les obligations décrites ci-dessus ou si l'établissement ne remplit pas les conditions d'obtention d'une attestation de classification ;
- (d) si l'exploitant a fait une déclaration contenant des renseignements faux ou trompeurs ou s'il a dénaturé un fait important lors de la demande d'attestation de classification ;
- (e) si l'exploitant refuse de payer à la CITQ les frais annuels inhérents à la classification ;
- (f) si l'exploitant déroge aux prescriptions du Règlement portant sur l'affichage du panonceau.

3. APPEL DU RÉSULTAT DE LA CLASSIFICATION

Il existe une procédure d'appel du résultat de la classification. Pour connaître cette procédure, les exploitants sont priés de consulter la zone réservée du site Web de la CITQ (www.citq.info) ou de s'informer auprès de l'agent responsable de leur dossier. Les exploitants ont 30 jours pour interjeter appel. Passé ce délai, ils sont réputés avoir accepté le classement attribué.

4. AUTORISATIONS

Aux fins d'application des présentes et d'exécution des actes afférents, l'exploitant donne à la CITQ l'autorisation d'obtenir des renseignements complémentaires et de vérifier les renseignements fournis. L'exploitant permet à la CITQ de faire les visites de l'établissement à la fréquence que la CITQ considère à propos. Cette autorisation ne réduit aucunement la portée des déclarations contenues aux présentes et elle est irrévocable tant que la demande de classification est en traitement ou que l'exploitant détient une attestation de classification.

5. COMMUNICATION

Les renseignements contenus dans le présent document et les documents s'y rapportant ou colligés en vertu des présentes pourront être communiqués au Ministre et à toute autre personne que la CITQ jugera à propos sans le consentement préalable et exprès de l'exploitant. L'exploitant reconnaît que la CITQ est le titulaire et propriétaire du présent document et des documents s'y rapportant.

6. GUIDE DE CLASSIFICATION

L'exploitant s'engage à prendre connaissance du guide de classification de la catégorie de l'établissement à classifier, qui donne l'ensemble des critères sur lesquels porte la classification. L'exploitant s'engage à ne pas le reproduire, par quelque moyen que ce soit et dans quelque version que ce soit, sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de la CITQ.

7. IMMUNITÉ

Aucun classificateur, employé, dirigeant, membre du comité de révision ou du conseil d'administration de la CITQ ne peut être poursuivi en justice pour un acte accompli de bonne foi dans l'exercice de ses fonctions.

Registration and updates Hotel establishments

Reference number:

REF-66156



Use the shaded areas to make any changes or corrections.

Monsieur Serge Primeau HÔTEL MARRIOTT RESIDENCE INN - MANOIR LABELLE 3035, chemin de la Chapelle

Mont-Tremblant (Québec) J8E 1E1

Mailing address

1. OPERATOR'S CONTACT INFORMATION (This information will not be published.)		
1.1. Type of occupancy (check one ✓) ☐ Owner X ☐ Tenant	1.3. Legal form (check one ✓) Sole ownership Non-profit corporation Co-operative Mutual association	General partnership Foreign corporation Business corporation Syndicate
1.2. NEQ 1177842300	Joint venture Limited partnership	Other legal person (specify)
### RIMT CANADA HO		
1.5. Address	k Place-666, Burrard Street	
1.6. Municipality Colombie-Britan 1.8. Province	anique Country	V6C 2X8 1.7. Postal code
1.10. Telephone (main) (212) 238-1046	1.11. Telephone (other)	1.12. Fax
1.13. Operator's e-mail		

FOR CITQ USE ONLY

PCFIM-06-11 Starting date of operation : {xrm_Datededebut}

Agent: Eric ATR: Chevrette {{Formula}} Ext: 244

Operator ID: {AccountNumber}

2023-01-12

Longueuil (Québec) J4K 5G7

Telephone: 450 679-3737 Toll-free: 1 866 499-0550 Fax: 450 679-1489

E-mail: info@citq.qc.ca Web site: www.citq.info

Registration and updates
Hotel establishments

Reference number:

2. REPRESENTATIVE CONTACT INFORMATION (This information will not be published.)
Serge Primeau 2.4. Name
170 chemin du Curé-Deslauriers 2.5. Address
Mont-Tremblant J8E1C9 2.6. Municipality 2.7. Postal code
2.8.Province Québec Canada or state
2.10. Telephone (main) 2.11. Telephone (other) (819) 681-4000 2.12. Fax
serge.primeau@urgohotels.com 2.13. Representative's e-mail

Registration and updates Hotel establishments

Reference number :

3. ESTABLISHMENT (This information may be published.)
HÔTEL MARRIOTT RESIDENCE INN - MANOIR LABELLE 3.1. Name (THIS NAME WILL BE WRITTEN ON YOUR CLASSIFICATION SIGN EXTRA FEES APPLY FOR FUTURE CHANGES)
170, chemin du Curé-Deslauriers 3.2. Address
Mont-Tremblant 3.3. Municipality
<i>J8E 1C9</i> 3.4. Postal code
3.5. Telephone (main) (for reservations) 3.6. Telephone (other)
(819) 681-4099 3.7. Fax
(888) 272-4000 3.8. Toll-fee number
3.9. Establishment's reservations@marriott-tremblant.com email
3.10. Mailing address (check one ✓) Same as establishment address Same as operator address Same as operator address Same as operator address 3.11. Language of correspondence (check one ✓) French X ☐ English

Registration and updates Hotel establishments

Reference number :

4. MULTIMEDI	A (This information may be published.)
4.1.1. Web site (French)	www.marriott-tremblant.com
4.1.2. Web site (English)	Same as French Web site (see 4.1.1.)
4.2.1. Facebook (French)	
4.2.2. Facebook (English)	Same as French Facebook (see 4.2.1.)
4.3.1. Blog (French)	
4.3.2. Blog (English)	Same as French blog (see 4.3.1.)
4.4.1. Twitter (French)	
4.4.2. Twitter (English)	Same as French Twitter (see 4.4.1.)
4.5.1 Instagram (French)	
4.5.2 Instagram (English)	Same as French Instagram (see 4.5.1)

General information
Hotel Establishments

Reference number:

REF-66156

PRACTICAL INFORMATION



Use the shaded areas to make any changes or corrections.

ESTABLISHMENT

ATR: 11 Tel.: 8196814000 HÔTEL MARRIOTT RESIDENCE INN - MANOIR LABELLE

170, chemin du Curé-Deslauriers Mont-Tremblant (Québec) J8E 1C9

1 GENERAL INFORMATION
1.1. Cards accepted (check one ✓) X American Express Debit card Discover JCB X MasterCard X Visa Paypal Electronic bank transfer 1.2. Location (check one ✓) In the countryside On a farm Less than 10 km from an airport Seaside (Gulf) Next to a lake, river, etc. Downtown In the woods 1.3. Operation (check one ✓) X Annual Seasonal
Opening date Closing date dd-mm
Opening date
Configuration of units
1.4. Total number of units
1.4.1. Number of rooms 1.4.2. Number of suites 92 1.4.3. Number of apartments 0
1.4.4. Number of apartments, houses and cottages 1.4.5. Number of dormitory beds

General information Hotel Establishments

Reference number:

1. GENERAL INFORMATION (co	ont'd)		
Commodities			
Please remember that the number of uniquestion 1.4	its per type of equ	ipment cannot exceed the total number of units spe	ecified in
Number of units with free wireless Internet access	127	1.15. Number of units with a computer	
Number of units with paid wireless Internet access	127	1.16. Number of units with a private bathroom	
1.7. Number of units with air conditioning	127	1.17. Number of units with a private washroom	
Number of units with a whirlpool bath		1.18. Number of units with a telephone	127
1.9. Number of units with a kitchen *	92	1.19. Number of units with a television	_ 127 _
1.10. Number of units with a kitchenette	35	1.20. Number of smoking units	
1.11. Number of units with a microwave	127	1.21. Number of units for non-smokers	127
1.12. Number of units with a fireplace	92	1.22. Number of units without carpeting	
1.13. Number of units with a DVD player		1.23. Number of shared bathrooms	
1.14. Number of units with a mini-fridge	35		
* The term "kitchen" is used only w Otherwise the term "kitchenette"		nces included are standard size.	

Description of the services offered Hotel Establishments

Reference number:

2. SERVICES OFFERED ON SITE	
Please indicate the services offered ON SITE at you	r establishment.
□ Pets allowed □ Pets permitted for a fee ☒ Elevator □ Bar □ Lookout ☒ Business centre ☒ Spa ☒ Storeroom □ Convenience store ☒ Fully non-smoking □ Babysitting ☒ Washers and dryers □ Bike rental ☒ Snowmobile rental ☒ Snowboard rental ☒ Downhill ski rental □ Cross-country ski rental □ Car rental ☐ Watercraft rental ☐ Airport shuttle ☐ Ski shuttle	□ Boat ramp X Locked bicycle storage □ Locked snowmobile storage □ Locked ski storage □ Mandatory reservation X Food services on site: breakfast □ Food services on site: lunch □ Food services on site: dinner X Banquet, meeting or conference room(s) □ Common room □ Sauna X Parking nearby (guaranteed space) X Free outdoor parking □ Pay outdoor parking □ Free indoor parking □ Pay indoor parking X Group rates □ Public telephone X Public transportation nearby □ Valet service compulsory
3. SERVICES OFFERED IN COMMON AREAS	
 Free wireless Internet Pay wireless Internet Electric vehicle charging station Air conditioning Indoor fireplace Computer 	Reception desk or guest check-in Daily housekeeping service Outdoor hot tub Indoor hot tub Television

Description of the services offered Hotel Establishments

Reference number:

4. ACTIVITIES OFFERED ON SITE	
Please indicate the services offered ON SITE at your	r establishment.
X Outdoor swimming pool	☐ Entertainment hall
Swimming: year-round outdoor swimming pool	Snowmobile trails
☐ Indoor swimming pool	ATV trails
Beach	X Hiking trails
Hunting	Snowshoeing trails
Horeseback riding	X Mountain bike trails
Climbing	X Downhill skiing
Waterslides	Cross-country skiing
Tobogganing	Water sports: canoeing
Golf	Water sports: rowboat
☐ Wildlife observation	Water sports: kayaking
Whale watching	Water sports: jet-skiing
X Skating	Water sports: pedal boat
Fishing	Water sports: windsurfing
☐ Ice fishing	Water sports: scuba diving
Cycling trail	Water sports: rafting
Body of water - no swimming	Water sports: sailing
Entertainment program for adults	Outdoor tennis
Entertainment program for children	Indoor tennis
Horse-drawn sleigh rides	Sports field with equipment
☐ Dogsledding ☐ Fitness room	Children's playground Summer theatre
Indoor playroom	
indoor playroom	
Please indicate activities offered WITHIN 10 KM of you can declare.	our establishment. These are the only off-site activities that
X Beach within 10 km	Downhill skiing within 10 km
Golf within 10 km	Cross-country skiing within 10 km
X Cycling trail within 10 km	Summer theatre within 10 km

Declarations and consent Hotel Establishments

Reference number :

1. MAJOR RENOVATIONS
If your establishment is under intensive renovation, please let us know so that we can maximize the efficiency of our classification visits. Please provide the following information:
My establishment is under intensive renovation from:
Nonetheless, the CITQ reserves the right to conduct a classification visit during the above-mentioned period.
2. DECLARATION OF MAXIMUM DAILY RATE (These prices will be published.)
The prices declared must be PER NIGHT, not include taxes and be in whole dollars. If your prices include more than one night, please divide the price by the number of nights included (e.g. \$700/week = \$100/night).
1 person 2 people Additionnal person
Maximum rate for the least expensive unit 959 ,
3. DECLARATION AND CONSENT
The information provided on these forms may be used in information tools, according to certain criteria determined with our different partners. These tools include the official Quebec government tourism site (BonjourQuebec.com). (check as appropriate) $X \square$ I agree to allow all these details to be published for information purposes.
I do not wish the address of my establishment to be published. I understand that it will not be georeferenced on the BonjourQuebec.com site
☐ I do not wish these details to be published for information purposes.
I declare that the information provided herein is accurate and complete. I also declare that I have read this document and the Service agreement – Classification of tourist accommodation establishments and that I will comply with it.
Representative's name
SERGE PRIMEAU
X
Signature Date

Service agreement – Classification of tourist accommodation establishments

Reference number:

REF-66156

OPERATOR'S OBLIGATIONS

- (a) Before the classification visit, the operator must:
- 1) produce a proof of civil liability insurance;
- 2) pay its annual classification fees:
- accept the appointment set by the classifier and be present at the appointed time and place; any postponement of the
 appointment without valid and sufficient reason will result in the operator being billed for the actual costs of postponing the visit;
- **(b)** At the time of the visit, the operator must:

receive the classifier at the appointed time and co-operate with him/her to allow him/her to carry out his/her classification mandate under the best possible conditions (taking measurements and photographs, access to all rooms);

- (c) At all times, the operator must:
- 1) provide the CITQ with accurate and complete information;
- 2) enforce all necessary control and monitoring measures to ensure continuous compliance with the conditions of the current classification and for its full duration;
- 3) display the sign for the classification assigned, in accordance with the provisions of the *Regulation respecting tourist* accommodation establishments;
- 4) insofar as possible, use, reproduce and communicate to the public by any means the sign applying to the establishment so classified;
- 5) not modify or alter the classification sign for the establishment in any way; the sign remains the exclusive property of Tourisme Québec.

2. REFUSAL

The CITQ may refuse to visit an establishment for classification purposes:

- (a) if the health, security or welfare of the persons for whom the establishment intends to provide accommodation services is threatened:
- (b) if the safety or integrity of the classifier is threatened or if his/her competence is contested by the operator or the operator's representative;
- (c) if the operator refuses to comply with the above obligations or if the establishment fails to meet the conditions required for classification;
- (d) if the operator makes a declaration containing false or misleading information or distorts an important fact in applying for classification;
- (e) if the operator refuses to pay the CITQ its annual classification fees;
- (f) if the operator does not obey the provisions in the Regulation concerning the posting of the classification sign.

3. APPEAL

There is an appeal procedure for classification results. For more information on this procedure, operators should consult the operators-only section of the CITQ website (www.citq.info) or contact the agent in charge of their file. Operators have 30 days to appeal the classification. After that period, they are deemed to have accepted the classification assigned.

4. AUTHORIZATION

For the purpose of applying this agreement and monitoring the required performance, the operator authorizes the CITQ to obtain any additional information and to verify the information provided by the operator. The operator expressly authorizes the CITQ to visit the establishment at the frequency it deems appropriate. This authorization in no way diminishes the effect of the statements made in this agreement and is irrevocable as long as the application for classification is being processed or as long as the operator holds a classification certificate.

5. COMMUNICATION

The information in this document and in any supporting or updating documents, or any documents compiled pursuant to this agreement, may be provided to the Minister and any other persons the CITQ deems appropriate without the prior and express consent of the operator. The operator acknowledges that the CITQ is the sole owner of the present agreement and of any related documents.

6. CLASSIFICATION GUIDE

The operator agrees to read the classification guide pertaining to the class of accommodation establishment to be classified, which provides all of the criteria on which the classification will be based. The operator agrees not to reproduce this guide by any means or in any form without the prior written consent of the CITQ.

7. IMMUNITY

No classification agent, employee, officer or member of the CITQ Review Committee or Board of Directors may be prosecuted for acts committed in good faith in the performance of his/her duties.





Déclarations et consentement Établissements hôteliers

Numéro de référence :

Courriel : info@citq.qc.ca Internet : www.citq.info

REF-66156

1. RÉNOVATIONS MAJEURES
T. NENOVATIONO MAGEOREO
Si votre établissement fait l'objet de rénovations majeures, veuillez nous le faire savoir afin de nous permo d'optimiser les visites de classification. Nous vous demandons de nous donner les renseignements suivants :
Mon établissement fait l'objet de rénovations majeures du : L
a a a a m m j j a a a a m m j j a a a a
2. DÉCLARATION DU PRIX MAXIMAL QUOTIDIEN (Ces prix seront ceux diffusés.)
Les prix déclarés doivent être PAR NUITÉE, exclure les taxes et être inscrits en dollars entiers seulement. Si vos prix incluent plus d'une nuitée, veuillez diviser le prix par le nombre de nuitées incluses (ex. 700 \$/semaine = 100 \$/nuitée).
1 personne 2 personnes Personne additionnelle
Prix maximal de l'unité la moins chère 959 , ,
Prix maximal
de l'unité la plus chère 1879 ,
3. DÉCLARATION ET CONSENTEMENT
Les données fournies dans ces formulaires peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères ét de concert avec nos différents partenaires. Un de ces outils est le site touristique officiel du gouvernement du Que (BonjourQuebec.com). (cochez ✓) X ☐ J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles. ☐ J'accepte que seule l'adresse de mon établissement ne soit pas diffusée. Je comprends alors que celui-ci ne se pas géoréférencé dans BonjourQuebec.com. ☐ Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.
Je déclare que les renseignements foumis dans ce formulaire sont exacts et complets. Je déclare avoir lu ce docume l'Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique et de m'y conformer.
Nom du représentant
SERGE PRIMEAU
art. 54
Signature Date
SAH-06-11 Agent : Eric Chevrette 20

Téléphone : 450 679-3737 Aucuns frais : 1 866 499-0550 Télécopie : 450 679-1489